

NOTE AUX SERVICES

n° 032

Objet : Assemblée générale ordinaire du syndicat UNSA (IFSY)

Le syndicat UNSA organise une assemblée générale ordinaire pour tous·tes les agent·es adhérent·es de l'Eurométropole le

Vendredi 14 novembre 2025 de 8h00 à 13h00
Maison des syndicats
1 rue Sédillot 67000 STRASBOURG

Selon l'article 1 du protocole d'accord relatif à l'exercice du droit syndical à l'Eurométropole, un-e agent-e souhaitant se rendre à cette réunion doit faire la demande au moins 3 jours avant, auprès de sa hiérarchie. Chacun-e peut y participer, sous réserve des nécessités de service.

Une attestation de présence, revêtue du cachet et de la signature du syndicat organisateur, sera remise par l'agent-e à son-sa supérieur-e hiérarchique dans la semaine qui suit la réunion. L'assemblée générale est considérée comme une HMI, chaque service devra veiller à ce qu'aucun-e agent ne dépasse les 12 heures de HMI sur une même année.

Ce temps est considéré comme du temps de travail effectif. J'attire cependant votre attention sur le fait que si cette réunion se tient en dehors du temps de travail habituel, elle ne donne lieu à aucune récupération.

La Présidente,
par délégation

Signé

Marianne MOLLER
Directrice des Ressources Humaines